Rédactrice : S. Legeay Abonnement : V. Jolivet Illustrateur : Domas



Mardi 7 avril 2020 N° 1936

> Presse: N°115 L100/06 ISSN: 2679-151X

FAUT-IL PORTER UN MASQUE?

Le gouvernement a d'abord déclaré que le masque n'était pas utile pour tous. Aujourd'hui, il va peut-être devenir obligatoire...

LE MASQUE, UN RISQUE?

À l'arrivée du coronavirus, le gouvernement a expliqué que seules les personnes malades devaient porter un masque. C'était aussi l'avis de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Pour elle, le plus important ce sont les gestes barrières : rester à 1 mètre de distance des personnes que l'on rencontre, se laver les mains... L'OMS avait peur qu'avec un masque les gens se sentent protégés, en sécurité, et ne fassent plus attention.

MANQUE DE MASQUES

Des membres du gouvernement ont reconnu que la France manquait de masques. L'inquiétude était que tout le monde coure en acheter et qu'il n'y en ait plus pour les professionnels de santé et pour d'autres métiers à risques. Depuis, 2 milliards de masques ont été commandés. Maintenant, le gouvernement conseille à toutes les personnes qui le souhaitent d'en porter un. Quand il sera à nouveau possible de sortir, le masque pourrait devenir obligatoire.

QUEL MASQUE?

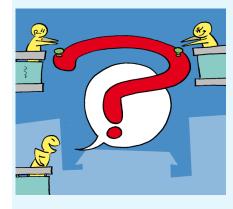
Il existe différents masques.
Les FFP2 sont utilisés par les professionnels de santé. Ils filtrent l'air pour que le virus ne puisse pas passer. Mais ils rendent la respiration difficile.
Il y a aussi les masques chirurgicaux, également surtout réservés aux soignants.
Aujourd'hui, une cinquantaine d'entreprises françaises créent de nouveaux modèles pour les professionnels en contact avec le public (policiers, caissières...).



FABRIQUER SOI-MÊME

De plus en plus, des gens fabriquent, chez eux, des masques en tissu grâce à des explications trouvées sur internet. Attention, il y a des règles à respecter et ils protègent beaucoup moins. Ils permettent surtout d'éviter, si on est malade, d'envoyer des petites gouttes qui pourraient contaminer d'autres personnes. Il faut se laver les mains avant de mettre le masque et après l'avoir enlevé. Des professionnels de santé jugent que c'est mieux que rien, mais rappellent de ne surtout pas oublier les gestes barrières.

QUESTIONS POUR UN... BALCON!



À Paris, chaque soir à 20 h, Noam Cartozo fait jouer ses voisins ensemble. Il y a 2 équipes : ceux du même côté de la rue que lui s'opposent à ceux d'en face. Comme dans le vrai jeu « Questions pour un champion », il pose des questions et il y a des cadeaux à gagner. Au début, pour faire rire tout le monde, il offrait des rouleaux de papier toilette et des paquets de pâtes. Mais suite aux vidéos de son jeu, diffusées sur internet, il a été contacté par des radios et des télévisions du monde entier. Des entreprises, des commerçants lui ont alors proposé des cadeaux plus intelligents : des paniers de courses, des dons pour les hôpitaux... Noam Cartozo, jeune comédien, n'espérait pas devenir célèbre en criant sur son balcon ! Mais il est content que cela puisse aider les gens, leur redonner le sourire. Par contre, il est très pressé que son jeu s'arrête : « Ça voudra dire qu'on peut sortir de chez nous ».

Continuer les efforts!

Les soignants sont inquiets. Pour eux, il y avait beaucoup trop de monde à profiter du soleil, dans les rues ce week-end. Lundi

soir, le ministre de l'Intérieur a demandé de continuer les efforts et de bien rester chez soi. Il a autorisé les préfets et les maires, si besoin, à durcir les règles. À Paris, dès mercredi, il ne sera plus possible de faire une activité sportive dans les rues entre 10 h et 19 h. L'objectif est d'éviter que les coureurs rencontrent les personnes qui travaillent ou font leurs courses. Aujourd'hui, 4 milliards de personnes dans le monde sont confinées.



Art solidaire

Des artistes, des passionnés d'art ont fait cadeau de leurs tableaux, de sculptures, de

photos... Vendredi, ils ont été vendus et ont permis de réunir 2,4 millions d'euros. L'argent a été donné au collectif Protège ton soignant. Il va être utilisé pour aider les hôpitaux, les médecins de ville, les infirmières, les aidessoignants à acheter du matériel de protection, des respirateurs (machines pour aider à respirer), à payer leurs déplacements...

MASQUES ET PROBLÈMES DE COMMUNICATION

Les masques de protection sont portés par de plus en plus de professionnels en contact avec le public : médecins, pharmaciens, caissières, policiers... Les problèmes de communication sont difficiles à vivre pour de nombreux sourds.

DES ÉCHANGES DIFFICILES

Interrogés par le journal Le Parisien, des sourds ou malentendants ont raconté leurs difficultés face aux professionnels qui portent un masque. Par exemple, Maeva a expliqué qu'elle est allée à la pharmacie. La pharmacienne savait que Maeva avait besoin de lire sur les lèvres mais « elle râlait quand elle devait enlever son masque et le remettait aussitôt à chaque fois. Je me suis sentie très mal comprise et attaquée. Comme si c'était de ma faute si elle devait enlever son masque! » Brunetta. une autre sourde, raconte qu'elle a peur de communiquer avec des personnes qui portent un masque. La semaine dernière, elle se sentait très mal et a appelé les pompiers. Des professionnels sont venus chez elle, ils portaient un vêtement qui protège tout le corps. avec un masque intégré. Brunetta n'a rien compris à ce qu'ils disaient. Avant de se déplacer, Marie-Ange écrit des textes pour expliquer

qu'elle est sourde et qu'elle communique par écrit. Elle réussit ainsi à se faire comprendre et à échanger avec les professionnels. Mais cette technique n'est pas adaptée à tous les sourds... Certains sourds ou malentendants sont en difficulté car leurs appareils auditifs ne fonctionnent plus ou ils n'ont plus de piles. Alice raconte : « Je suis dans le silence depuis 2 semaines, car mes prothèses sont cassées. Je dois patienter jusqu'à la fin du confinement... ».

MIEUX SUR INTERNET?

Une autre sourde explique : « Mon amie a essayé d'avoir un rendezvous avec un médecin, mais tout le monde refuse. Ils disent d'aller sur le site Doctolib qui a mis en place des consultations vidéo, mais le site n'est pas accessible. » Finalement, son amie a réussi à avoir un rendezvous avec un médecin du Val-de-Marne alors qu'elle vit dans les Yvelines... Cette sourde a contacté Doctolib pour qu'il propose des échanges par tchat.



Le <u>CHU de Poitiers</u> et <u>celui de</u> <u>Grenoble</u> proposent des rendezvous médicaux en visioconférence.

FABRIQUER DES MASQUES

Les masques transparents qui permettent de voir la bouche existent déjà en Chine, aux États-Unis... Mais ils sont peu nombreux. Aux États-Unis, Ashley Lawrence, étudiante entendante, a décidé de créer elle-même des masques transparents. Elle les offre gratuitement aux sourds pour qu'ils puissent les donner à leur médecin, leur pharmacien... En ce moment, elle a énormément de commandes. Elle pense publier une vidéo bientôt pour montrer comment fabriquer ses masques.

LE DROIT AUX SOINS POUR TOUS

Le 4 avril, le ministre de la Santé Olivier Véran s'est exprimé avec, à ses côtés, Sophie Cluzel, ministre chargée du handicap. Ils ont répondu aux inquiétudes d'associations sur l'accès aux soins...

DU TRI DE MALADES?

Le Collectif Handicaps, qui regroupe 48 associations de personnes en situation de handicap et leurs familles, était inquiet. Ces associations ont reçu de nombreux témoignages de personnes qui disent que des soins leur ont été refusés à l'hôpital. Olivier Véran et Sophie Cluzel ont répondu que les personnes handicapées ne devaient pas être discriminées à l'hôpital. Elles ont les mêmes droits et elles doivent avoir accès aux mêmes soins que toute la population.

PRÉSENCE D'UN AIDANT À L'HÔPITAL

Pour que les services du SAMU soient mieux renseignés, le gouvernement leur enverra bientôt des fiches explicatives sur les handicaps. À l'avenir, il faudrait que chaque SAMU ait un médecin spécialiste des handicaps. Olivier Véran a aussi annoncé qu'une personne handicapée hospitalisée peut avoir le droit d'être accompagnée par un professionnel ou par une personne de sa famille (si l'hôpital ne peut pas proposer un accompagnement adapté). Mais Olivier Véran a ajouté que cet accompagnement devra se faire dans des conditions de sécurité très importantes et qu'il sera compliqué à organiser avec les hôpitaux...

PETITE INFO DÉPLACEMENTS PLUS LONGS

Le 2 avril, le Président
Macron a annoncé des changements
pour les déplacements des personnes
en situation de handicap. Maintenant,
elles ont le droit de sortir, seules ou
accompagnées, plus d'une heure et à
plus d'un kilomètre de chez elles (pas de
limites de temps ou de distance). Les
personnes doivent quand même avoir
avec elles l'attestation obligatoire de sortie
et un document qui prouve le handicap.

Informations officielles



BANDE DESSINÉE CARICASOURDS

Sandrine Allier-Guépin, illustratrice sourde, a publié

une nouvelle BD : « Caricasourds ».

Elle y présente ses dessins humoristiques imaginés à partir des actualités sourdes.

Informations (éditions Monica Companys)

N° 1936 07/04/20 Association Lilavie - 69 rue du Pont de Mayenne - 53000 LAVAL Tél : 02 43 53 18 34 - Mail : <u>asso.lilavie@orange.fr</u> - Site : <u>www.lilavie.fr</u>